



Compte rendu annuel de gestion

Par **jaure**, le **15/02/2011** à **15:03**

Bonjour,

je suis tuteur de mon frere depuis le 3 mai 2010 .je viens de recevoir l'imprime du compte rendu annuel de gestion ,j'ai vu que le compte rendu est du 1/01/2010 au 31/12/2010 mais etant tuteur que depuis le 3/05/2010 est ce que je dois remplir le compte rendu depuis janvier ou depuis mai .mon frere vivant toujours chez mes parents a 40 kilometres de chez moi et mes parents etant tres ages (92et94 ans) il ne met pas facile d'obtenir tous les papiers ,dois je remplir precisement toutes les cases .

merci pour votre reponse